

---

## [Mali : Oui la guerre tue !](#)

Le 26-01-2021

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

**Florence Parly : le mythe de la « guerre propre »**

**Par Joël Perichaud, secrétaire national du Parti de la démondialisation chargé des relations**

---

Le 26 janvier 2021

**Florence Parly a l'art de déconsidérer la macronie et nous l'en remercions. Mais elle déconsidère aussi nos armées et la parole de la France et cela est impardonnable. Après la mort de 5 militaires français au Mali, tués par des engins explosifs improvisés (IED), la ministre des Armées s'en est prise aux « terroristes qui utilisent l'arme des lâches, ces engins explosifs glissés sous le sable du désert ou sur les axes routiers et qui se déclenchent au passage des militaires français ou des véhicules civils ».**

**Cette tirade « indignée » est de la pure communication. Elle est destinée à susciter un rejet de l'ennemi en jouant sur la fibre affective mais a pour objectif final de masquer les questions de fond.**

La première question de fond n'est que le rappel d'une évidence. Oui, la guerre tue. Elle est même faite pour ça. Quand François Hollande décide de faire la guerre et qu'Emmanuel Macron décide de la poursuivre, ils ne peuvent ni espérer ni faire croire qu'il n'y aura pas de victimes du « côté » français.

La deuxième porte sur les raisons réelles de la présence de l'armée française au Mali. Notre armée au Sahel compte 5 100 hommes et femmes pour lutter contre les terroristes au Mali... Mais aucun terroriste malien n'a jamais impacté le territoire national français... Ce qui n'est pas le cas d'autres pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger). On l'aura compris : au Sahel les véritables buts de l'opération Barkhane sont la sécurisation de l'uranium du Niger [mais aussi de l'or, du pétrole, du gaz, des diamants de la région] et l'installation d'une présence militaire durable dans cette zone géostratégique essentielle pour le contrôle à la fois de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne. Cette véritable occupation est d'ailleurs dénoncée par l'opposition malienne qui exige le retrait des troupes françaises. Les syndicats, associations et partis du Mali, du Burkina Fasso, du Niger ou du Tchad, ont la même revendication.

La troisième concerne « l'idéalisation » de la guerre comme lieu « chevaleresque ». On peut rêver que la guerre soit un affrontement d'égal à égal avec des règles de « gentlemen » mais nos gouvernements et nos militaires savent parfaitement qu'il n'en est rien. Il s'agit toujours de « neutraliser » le maximum d'ennemis quel que soit le prix en vies humaines. L'armée améliore sans cesse les matériels pour « tuer à distance » : arcs, fusils, canons, bombes aéroportées, missiles. On peut estimer que depuis la guerre du Vietnam, l'opinion publique américaine, puis les opinions publiques en général, ne supportent plus les pertes de leurs enfants engagés dans des guerres étrangères et font pression sur les gouvernements. Mais une guerre se gagne sur les terrains d'opérations. La présence de soldat sur le terrain est indispensable et leur mort toujours possible. Pour contourner la colère et le rejet des opinions publiques, les gouvernements ont supprimé les conscriptions, créé des armées de professionnels et sous-traité les actions de guerre aux sociétés militaires privées. Parallèlement, ils ont développé le concept irréaliste et hypocrite de « guerre propre », de « frappes chirurgicales » et de « dégâts collatéraux ». Au Mali ce sont les troupes professionnelles françaises qui font le boulot..

La quatrième porte sur la « communication » comme substitut à la réalité : Non, l'usage d'IED n'est pas « lâche ». Il peut, sans aucun doute, être qualifié de criminel ou d'irresponsable, au sens où cette arme fait courir aux populations un énorme risque : en jargon militaire les dommages collatéraux. En septembre 2020, une ambulance a explosé sur un IED au Mali. En 2019, 315 personnes sont mortes ainsi, selon les Nations Unies\*.

---

Le reproche principal que l'on puisse faire aux IED est d'être des armes non discriminantes car, une fois posées, elles menacent toute personne qui la déclenche, qu'il soit ennemi, neutre, voire ami. Cette arme artisanale n'est pas différente des mines antipersonnel fabriquées par millions par les industriels de l'armement et encore disséminées dans de grands territoires. La France a signé la convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel le 3 décembre 1997 et l'a ratifiée le 23 juillet 1998. Rappelons que les armes à sous-munitions (qui dispersent des engins explosifs) n'ont été interdites qu'en 2008... L'IED est fondamentalement une arme de pauvre. Les « terroristes », comme les Résistants, ou les Armées de libération nationales, combattent avec les moyens qu'ils ont. S'ils avaient des drones, des satellites, des munitions guidées, des hélicoptères et des commandos parachutistes, ils s'en serviraient contre leur ennemi déclaré. Mais ils n'en ont pas. C'est ce que nous appelons « une guerre asymétrique ». Florence Parly ne peut garantir que l'armée française ne tuera pas des innocents lors de ses frappes, même si elle fait le maximum pour l'éviter. Mais il est probable que de tels « dommages collatéraux » aient eu lieu, notamment en Irak, en Syrie et au Mali.

Pour le Pardem (voir son programme - [partie-ii-du-programme-du-pardem](#)) la politique de la France, au Mali comme ailleurs, doit être fondée le développement d'un partenariat mutuellement profitable, sur la souveraineté et le respect mutuel entre les peuples et les nations. La France doit fermer définitivement la page coloniale, prédatrice, paternaliste et interventionniste. Sur le plan national, nous devons en finir avec les guerres décidées par une seule personne sans mandat de la représentation populaire.

**\* Au niveau mondial, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) sur les mines indique que « de près de 6 900 en 2018, le nombre de victimes a atteint environ 5 500 en 2019, dont 2 900 en raison d'engins improvisés...Les civils constituent 80% des victimes et les enfants représentent près de la moitié de toutes les victimes civiles (43%). Les cinq Etats qui ont déploré le plus de victimes en 2019 sont l'Afghanistan (1 538 morts), le Mali (345), l'Ukraine (324), le Yémen (248), et le Nigéria (239) ».**

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire